



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Politiques Publiques,
Pôle Coordination et Instruction,
Cellule Développement Durable

Gap, le **16 OCT. 2023**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de CHÂTEAURoux-LES-ALPES

En application de l'arrêté préfectoral n° 2023-DPP-CDD-77, du **16 OCT. 2023** le public est prévenu qu'une enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement et à l'autorisation de défrichement, relative au projet de construction et d'exploitation d'une micro-centrale hydroélectrique sur le torrent du Rabioux, sur le territoire de la commune de Châteauroux-les-Alpes, pendant une durée de 32 jours consécutifs du **mardi 14 novembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023 inclus**.

Toute information utile sur le projet pourra être sollicitée auprès de la GIE Energie Châteauroux-les-Alpes domiciliée à la mairie de Châteauroux-les-Alpes, les Aubergeries 05380 – Tél : 06-78-13-06-83
courriel : pierre.magnien@canal-de-provence.com

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête publique est mis à la disposition du public à la mairie de Châteauroux-les-Alpes (siège de l'enquête), pendant les heures habituelles d'ouverture au public, soit les **lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 08h30 à 12h00 et le mardi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**.

Le dossier pourra aussi être consulté directement sur le site de la Préfecture des Hautes-Alpes : www.hautes-alpes.gouv.fr. Chemin d'accès : Politiques publiques → Environnement, Risques naturels et technologiques → Participation du public → Enquêtes environnementales.

Un poste informatique est mis à la disposition du public, en accès gratuit, à la Préfecture des Hautes-Alpes – 28, rue Saint-Arey – 05 011 Gap Cedex, **du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30**.

Le public pourra consigner ses observations et propositions de trois manières différentes :

- Sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public déposé à la mairie de Châteauroux-les-Alpes.

- Par correspondance destinée au commissaire enquêteur et envoyée au siège de l'enquête.

- Par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-mc-rabioux@hautes-alpes.gouv.fr.

Ne seront prises en compte que les observations et propositions adressées par voie électronique qui auront été envoyées pendant la durée de l'enquête publique, **soit du mardi 14 novembre 2023 à partir de 9h00 jusqu'au vendredi 15 décembre 2023 à 16h30**.

Madame Eliane BESUCCO, inspectrice des finances publiques retraitée, est désignée en qualité de commissaire enquêteur, par décision du 05 octobre 2023 du Président du Tribunal Administratif de Marseille pour recueillir les observations du public et formuler un avis sur le résultat de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public en mairie de Châteauroux-les-Alpes :

- Le **mardi 14 novembre 2023, de 9h00 à 12h00** ;
- Le **mardi 28 novembre 2023, de 13h30 à 16h30** ;
- Le **vendredi 15 décembre 2023, de 13h30 à 16h30**.

En raison de l'enquête publique, les heures d'ouverture habituelles de la Mairie de Châteauroux-les-Alpes seront exceptionnellement modifiées le vendredi 15 décembre 2023.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Châteauroux-les-Alpes, à la Préfecture des Hautes-Alpes et sur son site internet à l'adresse suivante : www.hautes-alpes.gouv.fr

Cet avis sera affiché aux tableaux prévus à cet effet en mairie de Châteauroux-les-Alpes, sur les lieux prévus pour la réalisation de ce projet par le pétitionnaire, sur le site internet de la Préfecture des Hautes-Alpes et publié dans deux journaux locaux diffusés dans tout le département.

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale Adjointe
de la préfecture des Hautes-Alpes

Jennifer ROUSSELLE